



## **Règlement Intérieur du Ping Gaillardin**

### **Article 1 : Les conditions d'adhésions**

Pour faire partie des membres du Ping Gaillardin, il faut avoir pris connaissance du règlement Intérieur de l'association, l'avoir accepté sans conditions et avoir réglé la cotisation.

### **Article 2 : La cotisation**

La cotisation est annuelle et est payable en une, deux ou trois fois maximum, ceci avant fin décembre. Dans le cas d'un règlement en plusieurs fois, les chèques sont demandés en totalité, et chacun sera retiré en fonction d'un calendrier mensuel. (En cas de règlement en espèce, non souhaité, mettre le montant exact dans une enveloppe avec votre nom).

Enfin, vous pouvez aussi régler par Virement bancaire, à la condition d'indiquer votre nom, et de régler la totalité de la cotisation.

Après le 1er janvier de la saison en cours, si la cotisation n'est toujours pas réglée, les compétitions de l'adhérent seront stoppées à moins d'un versement déjà acquitté.

Le paiement de la cotisation donne droit à la pratique du Tennis de Table au Ping Gaillardin. La prise de licence est faite par le club pour vous assurer lors de vos entraînements et vos rencontres par équipes.

Sont à votre charge, le critérium fédéral (sauf pour les catégories allant jusqu'à cadet 2), le tournoi vétéran, la finale par classement et catégorie, stages extérieurs au club.... Le club n'assure plus votre inscription à ces tournois sauf pour les jeunes.

### **Article 3 : Certificat médical et licences**

Pour la pratique de ce sport, un certificat médical est obligatoire, que ce soit pour l'entraînement ou pour la compétition.

Suite au règlement FFTT, un certificat médical doit avoir moins de trois mois pour faire l'objet d'une première demande de licence. Ensuite, celui ci doit être renouvelé tous les trois ans. Le joueur doit faire parvenir un exemplaire de son certificat médical au club, dans les 10 jours après son inscription, ou avant le 15 septembre. Pour les joueurs ayant déjà joué la saison précédente, une attestation remplie est suffisante, et elle tient lieu de certificat médical renouvelé.

Toutefois nous demandons qu'un certificat annuel soit fait pour les personnes de plus de 60 ans, jouant ou pas en compétitions. Il en va de la santé de chacun.

### **Article 4: Les Entraînements**

Trois séances d'entraînements sont proposées :

Le mercredi de 18h à 20h pour les personnes de 8 ans à 99 ans. École du Ping, débutants, ping santé.

Le mercredi de 19h30 à 22h pour les compétiteurs. Cela leur permet de côtoyer les jeunes et les anciens. Et aussi de faire de la relance. (Seul le ou les entraîneurs pourra vous autoriser à changer d'horaire, voir à jongler sur les deux.)

Le vendredi de 20h à 22h pour tous les joueurs, loisirs, compétiteurs, jeunes non débutants.

Chaque entraînement est soit un entraînement dirigé soit un entraînement libre. Les

entraîneurs peuvent placer les joueurs en fonction de leur niveau ou demander aux plus forts d'aider les moins forts.

Toute aide proposée aux entraîneurs pour les soulager de leur tâche, est la bienvenue, en prenant les consignes auprès de ceux ci. La politesse et le respect des autres sont demandés. Un entraînement est un lieu où l'on vient avec plaisir et avec sa bonne humeur.

### **Article 5: Installation et rangement de la salle, des poteaux et des filets :**

A tous les entraînements, les tables doivent être installées dans le gymnase avec poteaux et filets. Tous les joueurs participant aux entraînements doivent aider pour l'installation et le rangement de la salle. Cela permet de gagner du temps. Les poteaux et les filets ont un certain coût et il est nécessaire d'en prendre soin. Lors du rangement, mettre les filets dans une caisse différente des poteaux. Les rouler correctement.

### **Article 6 : L'école du Ping**

Le mercredi, de 18h à 19h, est consacré aux jeunes de 8 à 11 ans voir plus. C'est une école de jeunes débutants, n'ayant encore aucune aptitude d'aller à la table, soit étant trop petit, soit ayant trop de difficultés gestuelles. Aussi, pendant une heure, des exercices leur sont consacrés pour améliorer la dextérité, la concentration, la coordination, l'habileté.

Si leur évolution permet de faire plusieurs tests à la table, et que ceux ci soient réussis, ils peuvent rester jusqu'à 19h30 en évoluant sur les deux plateaux. (Suivant la disponibilité des tables).

### **Article 7 : Le Championnat par équipe**

Celui ci comporte 14 journées par saison en général. 7 par phase. Nous recevons 7 journées à domicile sur les 14 journées.

Nous essayons de mettre les joueurs dans des équipes qui correspondent à leur niveau, mais ce n'est pas toujours possible. Suivant le nombre d'équipes, certaines ont plus de remplaçants que de titulaires.

Le calendrier du championnat est affiché dès le début de la saison, et nous vous conseillons de nous donner les dates de vos impossibilités. Cela permet aux responsables de gestion d'équipes de connaître les disponibilités de chaque joueur et de faire les équipes au mieux avec les capitaines.

Vous êtes averti très tôt de votre participation à la journée de championnat par équipe, mais si toutefois, vous avez un imprévu, essayez de prévenir au moins 4 jours avant.

### **Article 8 : Le Critérium Fédéral**

Le Championnat individuel, demandant une licence supplémentaire, se déroule le samedi ou le dimanche suivant la catégorie et le niveau.

Il y a normalement 4 tours de championnat et lors de l'inscription d'un participant, le club vous demandera le règlement de cette licence, au tarif différent suivant les âges. La non participation d'un joueur à une journée sans excuse est synonyme d'absence et provoque une amende que le club doit payer en fin d'année. Aussi en cas de désistement vous avez jusqu'au mercredi soir précédant la journée des individuels pour faire connaître votre absence au responsable des Individuels.

Sachez que deux absences excusées ou non au CF équivaut à un abandon pur et simple par le comité.

### **Article 9 : Déplacement des joueurs**

Lors des déplacements par équipe, 7 par saison (au moins), il faut des chauffeurs pour emmener tous les joueurs. Chaque saison, plusieurs équipes sont constituées et ont donc besoin d'autant de chauffeurs. Pour une équipe de 4 joueurs, seul 1 chauffeur est nécessaire. Les parents peuvent faire aussi office de chauffeurs.

Un turn-over est intéressant.

Concernant le critérium fédéral, compétition individuelle par excellence, chacun doit s'y rendre par ses propres moyens. Toutefois rien n'empêche de faire une voiture pour aller sur le même lieu de la compétition. Mais concernant les très jeunes, jouant le samedi, les parents seront souvent mis à contribution. .

### **Article 10 : Le comportement et le Fair Play**

Le Ping Gaillardin doit être exemplaire par son Fair Play et par son comportement irréprochable. Même si l'équipe adverse n'a pas un comportement adéquat envers nous, la meilleure des réponses est le calme et non la provocation ou l'énervement. Le tennis de table, tel que nous le pratiquons dans le club, est un sport où le goût du jeu est primordial. Il faut savoir gagner avec respect et savoir perdre avec dignité.

Pour éviter tout débordement, comme par exemple : jet de raquette, coups de raquette sur les coins de table, coups de pieds dans les tables, coups de pieds dans les séparations, bruits intempestifs qui puissent gêner les partenaires mais aussi les adversaires, etc..., des sanctions seront prises dans le cas d'un tel comportement.

Concernant le championnat par équipe, le joueur de chez nous se verra attribuer (par le club) un carton »jaune«, et se retrouvera sur la touche pour une journée. A l'issue du 2ème carton « jaune », il sera sur la touche trois journées..

Si le joueur ne déborde plus, au bout de 3 journées, ses cartons jaune sont enlevés.

De plus, ayant plusieurs juges arbitres et arbitres dans le club, ils sont à même de mettre des cartons officiels. Toutefois ils doivent le faire en respectant la charte Éthique et de Déontologie des règlements généraux de la FFTT.

En cas de non respect de l'adversaire, d'insultes, de menaces, il sera tout de suite mis sur la touche, et le bureau prendra la décision de l'exclure ou pas du club. Le joueur pourra toutefois faire appel devant le comité de direction.

Concernant le championnat individuel, seuls les cartons reçus par le juge arbitre de l'épreuve seront pris pour preuve de débordements à la table. Ainsi, il recevra un carton jaune identique chez nous, et cela sera reporté sur les championnats par équipes.

### **Article 11 : Tenue Sportive**

Lors des entraînements, que ce soit pour l'école de Ping ou le créneau de 20 h, il vous est demandé d'avoir des chaussures de salle, soit à semelle de crêpe, soit à semelle blanche. Les tennis à semelle noire ne sont autorisés qu'à partir du moment où elles ne marquent pas le sol.

Sachant que vous pratiquez un sport, le port du short, du survêtement, vous est demandé. Pour les filles, la possibilité de jouer en jupe/culotte de tennis de table est aussi possible. Ne pas venir en jeans, costume, chaussures de ville.

Lors des Championnats, quelques règles sont à respecter. Vous devez porter la tenue du club que celui-ci vous aura prêté lors de votre entrée dans une équipe. Cette tenue doit être rendue à la fin de la saison, ou bien quand le dirigeant vous le demande et ceci propre, et dans l'état du début de la saison. Dans le cas contraire, 30 € vous seront demandés pour racheter une tenue. (Vous avez bien sur la possibilité d'acheter la tenue de notre club dans la limite de son stock.)

De même, vous devez mettre un short noir (jupe), pendant les compétitions. Le survêtement n'est pas autorisé pour jouer sauf dans le cas d'un handicap et d'un certificat médical vous l'autorisant. Néanmoins, le short peut être un caleçon long ne couvrant pas les genoux..

### **Article 12: Les balles**

Lors de tous les entraînements, vous n'avez pas besoin d'acheter de balles. Le Ping Gaillardin les fournit. Aussi, vous êtes priés de ne pas partir avec à la fin de l'entraînement. Lors des championnats par équipes, le club recevant fournit les balles, ce qui veut dire que nous fournissons des balles de bonne qualité. Aussi faites-y attention. A la fin de la rencontre, ramassez bien toutes les balles et rangez-les dans le carton prévu à cette effet.

Lors des championnats Individuels, nous ne fournissons pas les balles, mais néanmoins, vous pouvez nous demander quelques balles \*\*\* et nous vous en donnerons quelques-unes. 3 balles vous font les 4 journées ou presque.

### **Article 13: Les raquettes**

Chaque joueur doit avoir sa raquette. Si un adhérent vient sans raquette, nous pouvons lui en prêter une pour débutant. Quant aux joueurs qui veulent acheter une raquette, nous leur déconseillons d'en acheter une dans les magasins de sports traditionnels pour Tennis de Table, dont les noms se trouvent sur notre site. Les entraîneurs regarderont votre jeu et vous conseilleront pour en acheter une au mieux de votre budget. Plusieurs magasins de tennis de table permettent d'avoir des remises en cas d'achat groupé et leur matériel est à la pointe de la technologie. De plus, l'achat d'une raquette est aussi le moyen de faire évoluer son niveau de jeu. La commande est passée dès que le règlement est fait.

### **Article 14 : Les droits à l'image.**

Notre site web, [www.pinggaillardin.com](http://www.pinggaillardin.com), de plus en plus visité, a besoin de plus en plus d'images. Il est bon de mettre les photos des équipes, des joueurs en progression, de mettre en lumière nos meilleur-e-s joueuses, joueurs. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter en même temps que ce règlement la prise de photos, de vidéos, et leur dépôt sur notre site internet, voir facebook, instagram. Il en est de même pour les journaux.

En cas de refus, veuillez bien nous le préciser, car nous devons soit flouter le visage, soit ne pas mettre sur la photo la personne.

### **Article 15 : Renseignements et site Internet**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement le président au : 06 86 49 36 78. Vous avez aussi le moyen de nous contacter en passant par notre site internet : [www.pinggaillardin.com](http://www.pinggaillardin.com)

Beaucoup d'informations sont sur le site et vous pouvez aussi le visiter régulièrement pour avoir des informations sur le résultat du championnat par équipe, championnat individuel, lien avec comité, avec la région, la FFTT, etc....

### **Article 16 : Les Mutations**

Lors de la venue d'un joueur dans notre club, il faut qu'il soit libre de son ancien club. Dans le cas contraire, nous devons faire une mutation, soit entre le 15 mai et le 15 juin, soit une mutation exceptionnelle. Le Ping Gaillardin prend en charge 25 % du prix de la mutation.

**En cas de mutation d'un joueur du Ping Gaillardin vers un autre club, le joueur doit avertir le président 2 mois avant et rendre sa tenue immédiatement.**

**Article 17 : Virus, épidémie, pandémie,**

En cas de virus, covid-19 ou autre, se propageant au sein de la population, ou ayant un risque à se propager, des consignes très strictes seront prises par le comité de direction au plus vite. Cela peut être d'un protocole sanitaire à respecter impérativement, à la fermeture pure et simple des entraînements. La FFTT et la mairie pourraient donner des consignes à suivre que nous serions amenés à suivre.

**Article 18 : Annexe**

La liste des articles de ce règlement n'est pas exhaustive et pourra être complétée au besoin par décision du bureau.

Gaillard, le 31 août 2020.

*Le comité de direction du Ping Gaillardin*